



A.S.A. MEDITERRANEE
33, Route de Montfavet
84000 AVIGNON
☎ - Fax : 04.90.89.71.75

Ecurie VENTOUX AUTO CROSS
Le Bon Remède
84380 MAZAN
☎ 04.90.67.17.54

19^{ème} AUTO CROSS DE CANTEPERDRIX

9 et 10 MAI 2009

REGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

L' ASA Méditerranée, en collaboration avec l'Ecurie VENTOUX AUTO CROSS, organise les 9 et 10 mai 2009 une épreuve NATIONALE d' AUTO CROSS et de SPRINT CAR intitulée « 19^{ème} AUTO CROSS de CANTEPERDRIX »

Cette épreuve compte pour le Challenge SUD EST AUTO CROSS (SEAC) enregistrée sous le N° (en cours) et le Challenge CORAC enregistré sous le n°

Le présent règlement a été enregistré par la F.F.S.A sous le N° 120 en date du 10 avril 09 et par le Comité Régional Provence Alpes Côte d'Azur le sous le N° 20 en date du 27 février 09.

1.1 Officiels

Commissaires sportifs		N°	de
Licence			
Président :	DESROCHE René	1726	
Membres :	COULET Christian	3650	
	MARIGNANI Christelle	139938	
	MONTIEL Odile	6895	
	SAPIN Jacques	5008	
Directeur de course général du circuit	COLOMB Patrick	12855	
Directeur de course Sprint car	MEGE Paul	2727	
Directeur de course Auto cross	BARDIN Yannick	46622	
Adjoints à la direction de course			
Départ et Grille de départ	SCHIAVONE Sébastien	33004	
Arrivée	GOUDARD Alain	11564	
Commissaire technique responsable	BOUILLET Christophe	10859	
Commissaires techniques	JEAN Jérôme	12872	
	HIELY David	33408	
	LOBROT Martial	44128	
	VIEUX Patrick	113719	
Chargé des relations avec les concurrents :	LESUEUR Gérard	1646	
	RECH Marc	11564	
Responsable des secours et mise en état de la piste	ISNARD André	25032	
Responsable parc fermé	THEODORE DE ST VINOX Bernard	4928	
Responsable service presse	REY Guy	48603	
Chronométrateur :	GAASCH Patrice	32392	
Médecin responsable :	Docteur		

1.2 Horaires

Déroulement pour toutes les épreuves Auto-cross et Sprint-car : D2 2 litres, D3 Sprint Car, D2 libre, D3 libre, D1 Sprint Car, D3 2 litres, D2 Sprint Car, D1 Sprint Car Féminines.

Cet ordre sera appliqué dès les essais chronométrés, les manches A et B et les Finales A et B.

Publication du règlement et ouverture des engagements le Lundi 9 mars 2009.

Ouverture des engagements : Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car

Clôture des engagements le lundi 27 avril 2009 minuit.

Tout pilote n'ayant pas téléphoné avant cette date, sera considéré comme partant et en cas d'absence son engagement ne sera pas remboursé.

Publication prévisionnelle de la liste des engagés le 15 avril 2009 sur internet.

Le montant des droits d'engagement est fixé à 70 € pour toutes les divisions.

L'épreuve se déroulera le samedi 9 et le dimanche 10 mai 2009 sur le circuit de :

CANTEPERDRIX – 84380 MAZAN.

↳ Localisation : LE ROURET - 84380 MAZAN - ☎04.90.67.17.54.

Vérifications administratives et techniques sur convocations individuelles :

Le samedi 9 mai 09 De 8 h à 11 h.

Lieu : Circuit de CANTEPERDRIX à MAZAN

Des vérifications facultatives seront possibles

Le vendredi 8 mai 09 De 15 h à 18 h.

Lieu : Circuit de CANTEPERDRIX à MAZAN

Première réunion du Collège des Commissaires sportifs :

Le samedi 9 mai 09 A 9 h.

Lieu : Circuit de CANTEPERDRIX à MAZAN

Affichage de la liste des concurrents admis aux essais :

Le samedi 9 mai 09 A 9 h 45.

Briefing Pilotes et Commissaires :

Le samedi 9 mai 09 A 18 h 30.

Lieu : Ligne de départ

Selon le nombre d'engagés le déroulement de l'épreuve pourra être modifié par la Direction de course.

Essais non chronométrés : NEANT.

Essais chronométrés : (2 séances obligatoires par division)

Le samedi 9 mai 09 De 10 à 12 h et de 14 h à 18 h 30

Courses / Manches / Finales :

Le dimanche 10 mai 09 De 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30

Manches qualificatives A et B

8 h 00 – 11 h 00	Manche A
11 h 00 – 12 h 30	Manche B
13 h 30 – 15 h 00	Manche B suite
15 h 00 – 16 h 30	Finale B
16 h 30 – 18 h 30	Finale A

Parc fermé : A l'appréciation de la Direction de course.

Tableau d'affichage :

Lieu : P.C. du circuit (pré-grille).

Affichage des résultats de l'épreuve :

Le : dimanche 10 mai 09 A 18 h 50.

Passé le délai de réclamation de 30 minutes, ces résultats seront définitifs.

Distribution des prix :

Le dimanche 10 mai 09 A 19 Heures

Lieu : Sur le circuit.

1.3 Vérifications (Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car)

Des vérifications facultatives seront possibles le vendredi 8 mai de 15 à 18 heures.

Lieu : . Circuit de CANTEPERDRIX à MAZAN

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1 Définition des pilotes prioritaires (Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car)

3.2 Engagements

Les engagements seront reçus à l'adresse suivante :

Mme Marie Ange ISNARD

Quartier le Bon Remède 84380 MAZAN

☎ 04.90.67.17.54 – Fax 04.90.67.17.54

Publication du règlement et ouverture des engagements le Lundi 9 mars 2009.

Ouverture des engagements : Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car

Clôture des engagements le lundi 27 avril 2009 minuit.

Tout pilote n'ayant pas téléphoné avant cette date, sera considéré comme partant et en cas d'absence son engagement ne sera pas remboursé.

Publication prévisionnelle de la liste des engagés le mercredi 15 avril 2009 sur internet.

Le montant des droits d'engagement est fixé à 70 € pour toutes les divisions.

3.3 Equipages (Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car)

3.3.1 Licences : Conforme à la réglementation des licences.

Les pilotes des divisions 1, 2 et 3 Sprint car sont admis à participer avec une licence régionale.

ARTICLE 4. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1 Voitures admises

Liste des Divisions admises conformément à la réglementation générale.

4.3 Toutes les voitures doivent être équipés d'un transpondeur agréé par la FFSA.

4.4 Numéros de course

Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car

ARTICLE 5. PUBLICITE

NEANT

ARTICLE 6. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1 Parcours

L'épreuve se déroulera sur le circuit de CANTEPERDRIX – 84380 MAZAN. Il est long de: 853 mètres et la largeur est de 14 mètres en moyenne. Le circuit a été agréé par la F.F.S.A. en date du 13/04/2006 N° 8406060094ANAT0853

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1 Essais (Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car)

7.1.2 : Essais chronométrés :

Deux séances d'essais chronométrés obligatoires de 4 tours chacune par série de 8 pilotes maximum (pouvant être porté exceptionnellement à 10 pilotes) seront organisées.

L'ordre de passage des pilotes sera le suivant :

 Première séance : par ordre croissant des numéros

 Deuxième séance : par ordre décroissant des numéros.

Le meilleur temps réalisé par chaque pilote sur un tour dans les 2 séances sera retenu pour le classement général des essais.

Pour être qualifié un pilote devra effectuer au moins un tour de circuit.

Les essais se termineront dès qu'une voiture aura accompli 4 tours chronométrés.

7.2 Briefing

Briefing Pilotes et Commissaires :

 Le samedi 9 mai 09 A 18 h 30.

 Lieu : Ligne de départ

7.3 Course

Déroulement de l'épreuve : Art.7.3.1 / 7.3.1.1 / 7.3.1.2 / 7.3.1.6 / 7.3.4.2 / 7.4 / 7.5 / 7.6

Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car

Les départs seront donnés : AU FEU.

Courses / Manches / Finales :

Le dimanche 10 mai 09

De 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h 30.

A l'issue de la finale A, un classement officiel provisoire des pilotes ayant participé aux finales A et B sera établi 15 minutes maximum après chaque finale A.

ARTICLE 8 PENALITES (Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car)

ARTICLE 9. CLASSEMENTS (Conforme à la réglementation générale Auto cross et Sprint car)

ARTICLE 10. PRIX

Remise des prix

Le montant des primes sera calculé selon le nombre de participants, l'organisateur communiquera le montant après la clôture des engagements.

TOUS LES FINALISTES DE CHAQUE DIVISION SERONT RECOMPENSES

TOUS LES COMMISSAIRES SERONT RECOMPENSES

Distribution des prix :

Le dimanche 10 mai 09

A 19 Heures

Lieu : Sur le circuit.

Pour les articles non cités : sont conformes à la réglementation générale Auto cross et Sprint car.